

## Des animations variées et adaptées pour tous



Afin de vous offrir des moments conviviaux et festifs, la salle d'animation est située au cœur de l'établissement.

Différentes activités sont proposées quotidiennement par l'établissement et ses partenaires extérieurs : jeux de société, ateliers mémoire, travaux manuels, échanges intergénérationnels, spectacles, thés dansants, zoothérapie, promenades vers l'extérieur.

Chaque activité tient compte des aspirations et des choix des résidents, mais aussi de leurs possibilités, et offre donc une réponse à leurs besoins spécifiques.



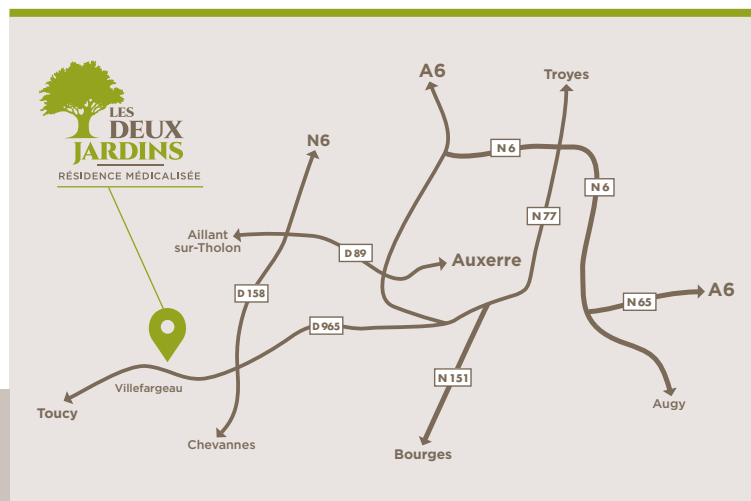
Les fêtes du calendrier sont des temps forts dans l'établissement, en présence des familles et amis.

## Rencontrons-nous !

Autoroute A6, sortie Auxerre Nord à 3 km.

Parking privé.

Accès facilités aux personnes à mobilité réduite.



  
**LES  
DEUX  
JARDINS**  
RÉSIDENTE MÉDICALE

1 ter, avenue de la Puisaye  
89240 Villefargeau  
tél. : 03 86 41 35 04

e-mail : [contact@residence-les-deux-jardins.com](mailto:contact@residence-les-deux-jardins.com)

[www.residence-les-deux-jardins.com](http://www.residence-les-deux-jardins.com)

  
**LES  
DEUX  
JARDINS**

RÉSIDENTE MÉDICALE



Soleiádo Communication

  
89240 Villefargeau

Un cadre de vie privilégié  
dans un écrin de verdure

[www.residence-les-deux-jardins.com](http://www.residence-les-deux-jardins.com)

## Bienvenue à la résidence Les Deux Jardins

Implantée au cœur d'un domaine verdoyant, son architecture contemporaine et sa construction écologique lui permettent de s'inscrire naturellement dans son environnement.

La résidence Les Deux Jardins est un EHPAD à taille humaine d'une capacité de 71 places. Situé à l'entrée de la commune de Villefargeau, dans l'Yonne, sur l'axe Auxerre/Toucy, il dispose d'une unité de vie protégée de 14 places dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées et d'un accueil de jour.



**L'établissement propose des séjours répondant à des besoins et des aspirations différentes. Il propose ainsi :**

L'hébergement permanent suite à une perte d'autonomie nécessitant une prise en soin globale et personnalisée.

L'accueil temporaire présentant les mêmes caractéristiques d'accompagnement et qui permet de bénéficier d'un séjour découverte, d'intégrer l'établissement pour un séjour à durée définie suite à une hospitalisation ou encore de pallier à l'absence des aidants pendant une durée déterminée.

6 places d'Accueil de jour, du lundi au vendredi de 10h à 17h, réservées aux personnes extérieures présentant des troubles cognitifs afin qu'ils bénéficient d'activités ou d'ateliers de stimulation spécifiques.

La proximité du Clos du Parc, résidence avec service pour personnes autonomes en maisonnettes de plain pied de 50 m<sup>2</sup> avec accès sur jardin et terrasse privatifs (documentation sur demande à votre disposition).

Au quotidien, l'ensemble de l'équipe se mobilise pour vous apporter toute l'attention nécessaire à votre bien-être.

**La Direction.**



## Des soins personnalisés et adaptés à vos besoins

Une équipe soignante pluridisciplinaire qualifiée et formée à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie veille au quotidien sur votre santé. Elle établit en concertation avec le résident, le médecin traitant et sa famille, le projet d'accompagnement personnalisé mis en place dès votre arrivée.

### L'équipe se compose de :

- Médecin coordonnateur
- Infirmier référent
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Aides médico-psychologiques
- Agents de services hôteliers

Des professionnels externes à la résidence interviennent en fonction des besoins et selon le libre choix du résident : pédicure, kinésithérapeutes...

La résidence est partenaire des principaux centres hospitaliers de la région. Elle collabore avec de nombreux services extérieurs tant sur le volet hospitalier que sur la consultation spécialisée.



## Un espace privatif personnalisable

Quelle que ce soit la durée du séjour, l'accueil s'effectue en chambre individuelle ou double, confortablement aménagées d'un mobilier favorisant le maintien de l'autonomie.

Lumineuses, elles bénéficient d'une surface de 22 m<sup>2</sup> pour les simples et 30 m<sup>2</sup> pour les doubles. Les chambres sont personnalisables selon vos souhaits.



### Des équipements communs à disposition

- Salons climatisés
- Salle de Restauration
- Salon invité
- Salon de coiffure et d'esthétique

Espace de kinésithérapie, patios, terrasses et jardins feront le bonheur de tous dès les premiers rayons de soleil !



### Une cuisine traditionnelle pour les plaisirs de la table

Après un petit déjeuner en chambre, le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger et favorisent ainsi les échanges entre résidents et l'entourage venu partager le repas au salon des invités.

Une « commission menu » réunissant le responsable de l'établissement et de la restauration, les soignants, les résidents et leur représentant, se réunit régulièrement afin de mesurer le niveau de satisfaction.

Les repas sont préparés dans notre cuisine par le chef. Ils peuvent être adaptés en fonction des recommandations médicales.